

## UNE CREATION, DES OBJECTIFS

*La création de la CCI Littoral Normand-Picard est donc autorisée depuis le 6 décembre 2006. Pour mener à bien ce rapprochement des CCI d'Abbeville et du Tréport, et pour le construire sur des bases communes, des objectifs ont été définis :*

- > S'affirmer plus fortement en tant que porte-parole de près de 5 000 entreprises aux niveaux interrégional et interdépartemental.
- > Mettre en place une démarche élargie d'accompagnement des entreprises dans un environnement en mutation.
- > Renforcer les services de proximité.
- > Favoriser la collaboration interentreprises, les accompagner dans un environnement en mutation.
- > Mettre en oeuvre une démarche concertée pour intensifier l'implantation d'entreprises et favoriser la reprise.
- > Collaborer plus étroitement avec l'ensemble des interlocuteurs selon leurs compétences : collectivités locales ou territoriales, acteurs du développement, organisations professionnelles, etc.
- > Conduire une politique de communication et de promotion du territoire Littoral Normand Picard.

La CCI Littoral Normand-Picard sera entérinée par les élections de la nouvelle Assemblée qui se dérouleront par correspondance du 19 février au 14 mars 2007. Les résultats seront proclamés le 19 mars 2007.



## DES CARACTERISTIQUES COMMUNES

*Qui se ressemble s'assemble... Rien de plus vrai pour les deux CCI d'Abbeville et du Tréport. Seuls 35 km séparent ces deux villes particulièrement éloignées de leur chef-lieu de département, Amiens et Rouen. Une frontière administrative en a fait deux territoires, la Picardie Maritime et la Vallée de la Bresle, qu'une unité géographique, économique, culturelle et humaine a fait se rapprocher :*

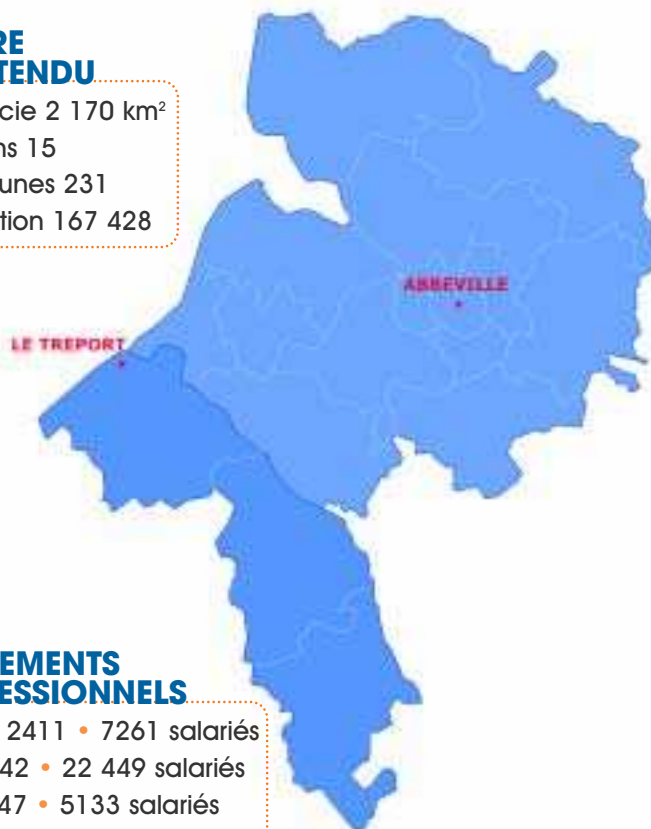
- > Des tissus économiques complémentaires illustrés notamment par des filières leader avec de grands établissements présents à l'international.
- > Une population qui travaille et apprend indifféremment dans l'un ou l'autre des deux secteurs indépendamment de son domicile.
- > Un pôle serrurerie, quincaillerie, robinetterie réparti de chaque côté de la Bresle.
- > Une complémentarité entre les industries verrières de la rive normande de la Bresle et les industries mécaniques de la rive picarde.
- > La nécessité de développer les services aux entreprises et aux personnes ainsi que l'activité touristique.

## Le territoire de la CCI Littoral Normand-Picard

### CCI Littoral Normand-Picard Abbeville - Le Tréport

#### UN TERRITOIRE PLUS ETENDU

- > Superficie 2 170 km<sup>2</sup>
- > Cantons 15
- > Communes 231
- > Population 167 428



#### ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS

- > Commerce : 2411 • 7261 salariés
- > Industrie : 1042 • 22 449 salariés
- > Services : 1747 • 5133 salariés

Total : 5200 • 34 843 salariés  
(total des inscrits au RCS janvier 2007  
Sources fichiers consulaires)

© CCI Picardie - Juin 2006  
Source des données : CCI Picardie  
Source du fond de carte : GeoPa II - © IGN Paris 2005

#### SECTEURS REPRESENTES

- > Métallurgie, transformation des métaux et sous-traitance
- > Pôle Verrier
- > Agriculture, sylviculture, pêche
- > Industrie des équipements mécaniques
- > Industrie agro-alimentaire
- > Chimie, caoutchouc, plastique
- > Industries des équipements électriques et électroniques
- > Industrie touristique
- > Activités commerciales et de services

#### EQUIPEMENTS

- > Aéroport de Buigny-Saint-Maclou
- > Aéroport de Eu - Mers - le Tréport
- > Port du Tréport :  
Commerce - 317 449 T de trafic en 2006  
Pêche - 63 unités  
Plaisance - 220 mouillages en 2006  
- 359 visiteurs en 2006
- > Parcs d'activités :  
114 ha commercialisables  
138 ha en projet d'aménagement  
+ 110 ha en projet d'aménagement  
sur la Communauté de communes de Gros Jacques  
dont 55 dédiés aux activités d'énergies renouvelables.



#### FORMATION

- > Un Institut Consulaire de Formation doté de deux centres, à Blangy-sur-Bresle et à Eu.
- > Un organisme de formation des CCI de la Somme : Interfor SIA à Amiens



## DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



*La CCI Littoral Normand-Picard forte d'un nombre de ressortissants significatif (près de 5 000 entreprises), se doit d'être à tout niveau un acteur influent pour faire avancer les projets de tous ordres identifiés sur son territoire.*

D'ores et déjà, des axes de travail sont définis :

- Développer des Services experts tels que veille, observation socio-économique du territoire au profit des entreprises, de la CCI et de ses partenaires, médiation.
- Etre le porte-parole des entreprises notamment en matière d'aménagement du territoire et de ses infrastructures.
- Poursuivre le développement portuaire en collaboration avec les collectivités.
- Promouvoir la formation professionnelle par un service de proximité.
- Favoriser la création, la reprise et la transmission d'entreprises.
- Développer des partenariats de compétence avec les collectivités.
- Etre leader du développement durable sur le territoire.
- Développer la filière tourisme de nature.

Globalement, la CCI Littoral Normand-Picard se doit d'être force de proposition de projets qui renforcent le développement de son territoire, ceci en bonne intelligence avec l'ensemble des collectivités concernées.



Des regroupements et une mutualisation des compétences et des moyens, permettront des services plus complets, une plus grande proximité. Les services demeurent, de nouveaux seront créés ; pour l'ensemble, plusieurs mots d'ordre : écoute, réactivité, anticipation. La création d'une CCI unique optimise l'expertise de chacun des deux établissements.

